



Assurance R.C.P. WTW France -
Département Sport Immeuble Quai 33,
33/34 quai De Dion Bouton CS70001 –
92814 Puteaux Tél. : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com Contrat n° :
41789295M / 0002 Garantie financière :
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
132 rue des Trois Fontanot 92000
Nanterre Tel 33(0)149313131
contrat. N° 4000716162 /



Les Randonneurs Dracéniens
S.M.A.D.
Centre Joseph Collomp
Place René Cassin
83300 DRAGUIGNAN
04 94 68 72 35
randonneurs.draceniens@gmail.com

Draguignan le 16/10/2024

NOTICE D'INFORMATION

Séjour visites et randonnées du 22 au 25 avril 2025 Lac du Salagou

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2024/2025 avec assurance RC ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2024/2025 avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : 15 au minimum 30 maximum.

Dates : du mardi 22 au vendredi 25 avril 2025.

Déplacements : En voiture particulière.

PROGRAMME :

J1: Départ mardi à 7h30 de Draguignan en covoiturage vers Clermont-L'Hérault. Déjeuner libre en route.
Rendez-vous à 13h30 au parking des Plos sur les rives du lac pour la randonnée « La boucle de la Sure » de 8km et 97m de dénivelé.

16H: remise des clefs et installation dans les Cottages Privilège du camping du Salagou 4****.

Visite du barrage du lac situé à 2km du camping (trajet en voiture).

Dîner au restaurant du camping et soirée libre

J2: Petit déjeuner à 8H30. Départ à 9H15 pour la visite guidée à 10h de l'Ancienne Manufacture Royale de Villeneuve suivie d'une ballade en boucle de 3km

Pique-nique tiré du sac et départ pour randonner dans le site géologique du cirque de Mourèze.

Circuit de 7,2km et 360m de dénivelé ou circuit découverte en visite libre du village de Mourèze.

Dîner au restaurant du camping et soirée libre

J3: Petit déjeuner à 8H30. Départ à 9H30 pour une randonnée de 4km et 63m de dénivelé « les Rouens » au bord du lac du Salagou Pique-nique tiré du sac. Visite guidée de l'abbaye de Valmagne suivie d'une dégustation de ses vins, des jardins, de la Porterie (petit musée du vin), du conservatoire des cépages bio, du jardin médiéval.
Dîner au restaurant du camping et soirée libre

J4: : Petit déjeuner à 8H30. Départ entre 9h30 et 10H après le rendu des clefs.

Randonnée de 5km et 75m de dénivelé sur les rives de Vailhès au bord du lac .

Puis retour vers Draguignan. Déjeuner libre en route.

Les randonnées prévues seront encadrées par des animateurs diplômés de l'Association «Les Randonneurs dracéniens».

HEBERGEMENT :

Siège : S.M.A.D centre Joseph COLLOMP place René Gassin 83300 DRAGUIGNAN tél : 04.94.68.72.35

Courriel : randonneurs.draceniens@gmail.com Site internet : <https://randonneurs-draceniens.fr/>

Immatriculation Tourisme n° IM075100382.de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, Siret : 42403217500012

Agréée par les Ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Environnement

Membre de Comité National Olympique et Sportif Français

L'hébergement est assuré au camping 4****du lac du Salagou à Clermont-L'Hérault dans des Cottages Privilège de deux ou trois chambres. Un supplément de 17€ pour les draps/linge de toilette. Le petit déjeuner et le dîner sont prévus au restaurant du camping. Les déjeuners ne sont pas prévus et se feront sous forme de pique-nique.

COUT DU SEJOUR :

Le coût du séjour varie selon le cottage choisi et le nombre de personnes dans le cottage/

Cottage Privilège 2 chambres avec 2 personnes : 240€

Cottage Privilège 3 chambres avec 3 personnes : 210€

Ce prix comprend :

La demi-pension : petit déjeuner et dîner (hors boissons)

La taxe de séjour

Le prix des visites prévues

Ne sont pas compris :

-Le coût du covoiturage aller et retour ainsi que celui des déplacements pendant le séjour (estimé à 68€/personne) .

-Les pique-niques du déjeuner à prévoir ou à acheter sur place (épicerie au sein du camping ou à l'extérieur)

-Les boissons prises lors des dîners au restaurant du camping

-Les draps et le linge de toilette (option à choisir au moment de la réservation :17€)

-Les dépenses personnelles.

-L'assurance annulation facultative

-D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

-Le ménage du cottage est à faire à la fin du séjour.

INSCRIPTIONS :

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer en vue d'occuper les cottages de 2 ou 3 chambres

Les inscriptions sont ouvertes à compter du 19 octobre 2024 et jusqu'au samedi 30 novembre 2024 à la permanence de l'Association ou par mail à l'adresse lrd.evenementiel83@gmail.com.

Cette inscription sera matérialisée par le dépôt des bulletins d'inscription et de souscription à l'assurance.

Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ces bulletins avec un premier acompte de 100€

Suite aux inscriptions et paiements du premier acompte (100€), la réservation des cottages sera faite début décembre en fonction de vos souhaits et disponibilité des cottages.

L'association se réserve le droit d'annuler ce séjour, si le nombre d'inscrits est inférieur à 15

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

PAIEMENTS :

Le montant de l'assurance Annulation/Interruption est de 11€. Il est à payer avec le premier acompte de 100€.

Echéancier de règlement par personne:

100€ lors de votre inscription avant le 30 novembre 2024.

Le solde sera à payer la première quinzaine de mars 2025

Les règlements doivent être faits soit par chèque à l'ordre « Les Randonneurs Dracéniens » ou par carte bancaire avec Helloasso.

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer.

Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Si l'annulation a lieu 30 jours ou plus avant la date d'arrivée prévue, l'acompte et les frais de réservation seront conservés par le camping.

Si l'annulation a lieu moins de 30 jours avant la date d'arrivée, le montant total du séjour sera de plein droit acquis au prestataire à titre d'indemnité.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'association (<https://www.randonneurs-draceniens.fr/>).

Siège : S.M.A.D centre Joseph COLLOMP place René Gassin 83300 DRAGUIGNAN tél : 04.94.68.72.35

Courriel : randonneurs.draceniens@gmail.com Site internet : <https://randonneurs-draceniens.fr/>

Immatriculation Tourisme n° IM075100382.de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, Siret : 42403217500012

Agréée par les Ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Environnement

Membre de Comité National Olympique et Sportif Français